

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Plan d'action nordique 2020-2023

Un nouveau fonds pour protéger et mettre en valeur la faune nordique

Québec, le 27 janvier 2021 – La Fondation de la faune du Québec se verra confier, dans le cadre d'un partenariat financier avec la Société du Plan Nord, 1 M \$ sur une période de trois ans pour la création du *Fonds pour la faune nordique*. Ce nouveau Fonds permettra d'accroître les actions d'aménagement et de protection des habitats fauniques sur le territoire nordique. Cet investissement s'inscrit dans le Plan d'action nordique 2020-2023 rendu public par la Société du Plan Nord en décembre 2020.

« Grâce à ce Fonds, la Fondation pourra tripler son financement d'actions concrètes sur le territoire nordique du Québec pour améliorer la qualité et la productivité des habitats des espèces prélevées, ainsi que la protection des habitats de la faune en situation précaire. »

- *Jean-Claude D'Amours, président-directeur général de la Fondation de la faune du Québec*

« La création du Fonds pour la faune nordique est l'une des 49 actions pour le nord du 49^e parallèle du Plan d'action nordique 2020-2023. Elle permettra de soutenir le pouvoir d'agir des collectivités en matière de protection de l'environnement en harmonie avec les principes de développement durable. Cet investissement de 1 M \$ de la Société du Plan Nord mènera à des actions concrètes sur le territoire nordique du Québec pour protéger les espèces fauniques et leur milieu de vie. »

- *Jonatan Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable de la région de la Côte-Nord*

« Le territoire nordique québécois regorge de particularités magnifiques à découvrir. Sa faune est d'ailleurs un élément fondamental de la biodiversité au Québec. En plus d'être particulièrement importante pour la culture et l'alimentation des Premières Nations et des Inuits, celle-ci permet d'offrir un large et unique éventail d'activités sportives et touristiques à toute la population québécoise. Ce partenariat, dans le cadre du Plan d'action nordique 2020-2023, permettra de soutenir des initiatives locales qui feront une différence sur le terrain. »

- *Pierre Dufour, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs*

Le *Fonds pour la faune nordique* servira à financer des projets au nord du 49^e parallèle, du fleuve Saint-Laurent et du golfe du Saint-Laurent, par l'entremise des programmes [Amélioration de la qualité des habitats aquatiques](#), [Faune en danger](#) et [AGIR pour la faune](#). Les projets, initiés par les organismes et les communautés nordiques, permettront entre autres :

- d'accroître le soutien d'actions concrètes pour la faune sur le territoire nordique du Québec ;
- d'encourager la participation des communautés nordiques à la protection et à la mise en valeur des habitats fauniques ;
- d'améliorer la qualité et la productivité des habitats pour les espèces fauniques prélevées ;
- de protéger l'habitat de la faune en situation précaire, dont la faune menacée et vulnérable du Nord-du-Québec ;
- de développer de nouveaux partenariats avec les acteurs du milieu et de favoriser l'approvisionnement local des biens et services.

Soumettre une demande de financement

Les organisations et communautés désireuses de bénéficier de l'aide financière du Fonds devront déposer un projet dans l'un des trois programmes d'aide financière mentionnés ci-haut. Les projets devront répondre aux objectifs ci-haut mentionnés en plus de ceux des programmes.

Il est recommandé de consulter les documents d'information du *Fonds pour la faune nordique* avant de soumettre une demande et, au besoin, de communiquer avec le gestionnaire de programme concerné afin d'en vérifier l'admissibilité.

- 30 -

La [Fondation de la faune du Québec](#) a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, des milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement faunique.

La [Société du Plan Nord](#) assure la réalisation du PAN 20-23. Elle a pour mission de contribuer au développement intégré et cohérent du territoire nordique québécois, conformément aux orientations définies par le gouvernement. Elle le fait en concertation avec les représentants des régions et des nations autochtones concernées ainsi que du secteur privé.

Informations :

M^{me} Mylène Bergeron

Directrice des communications et de la collecte de fonds

Fondation de la faune du Québec

418 644-7926, poste 135

418 575-5728

mylene.bergeron@fondationdelafaune.qc.ca

M^{me} Elizabeth Lemay

Attachée de presse

Cabinet du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable de la région de la Côte-Nord

418 643-7295